

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 34 (1977)
Heft: 11

Artikel: Le soutien social de l'Aide sportive
Autor: Marti, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le soutien social de l'Aide sportive

Photos: B. Marti

L'Aide sportive suisse a pour but de prêter son soutien aux athlètes d'élite qui, en qualité d'amateurs, représentent notre pays; de les conseiller, de les assister, de leur venir en aide et de les encourager.

Le soutien matériel consiste en:

- remboursement d'une partie des pertes de salaire;
- aide pour la formation et le perfectionnement personnels;
- contribution pour les soins spécifiques de médecine sportive.

Le soutien d'ordre moral consiste en:

- conseil et assistance sur le plan humain (famille, école et formation, profession, service militaire, réintégration);
- prise de contact avec l'employeur afin que le sportif puisse disposer du temps libre indispensable pour l'entraînement et la compétition.

L'aide accordée par notre œuvre à caractère social ne représente pas un droit pour l'athlète. Elle est aussi révoquée. Elle est octroyée selon les mérites et la situation sociale du sportif. Les propositions du soutien sont présentées par les mentors désignés par les fédérations sportives spécialisées. Les mentors sont les hommes de confiance de l'Aide sportive, ainsi que les conseillers sociaux des athlètes. Le comité se prononce par votation, d'entente avec les associations spécialisées, sur les demandes qui lui sont soumises. Le sportif auquel un soutien est octroyé le reçoit par l'intermédiaire de son mentor. Ce dernier est responsable vis-à-vis de l'Aide sportive de la bonne utilisation des sommes attribuées. De leur côté, les fédérations sportives veillent à ce que les règles de l'amateurisme soient strictement observées.

Soutien et promotion

sont octroyés aux sportifs d'élite titulaires

- d'une carte de performance valables (en règle générale de la carte de légitimation d'athlète d'élite délivrée par le CNSE), car l'Aide sportive n'alloue pas de fonds afin qu'il se passe quelque chose, mais au contraire pour qu'il se réalise quelque chose.

Exigences posées pour l'obtention d'une carte de légitimation d'athlète d'élite

Catégorie A:

Athlètes du niveau de l'élite mondiale. Exigences: excellents classements aux Jeux olympiques, aux championnats du monde et d'Europe au cours de la saison précédente.

Catégorie B:

Athlètes s'étant distingués sur le plan international, sans cependant répondre aux exigences de la catégorie A.

Catégorie C:

Espoirs ayant prouvé à plusieurs reprises, par leurs résultats, compte tenu de leur âge et de leurs moyens sportifs spécifiques, qu'ils peuvent rencontrer avec succès des juniors ou des espoirs de la classe d'élite internationale.

- Nécessité du soutien
- Mérite à l'encouragement

Le sport de performance pose actuellement aux athlètes des exigences extraordinaires. Celui qui n'a pas la possibilité de suivre un entraînement systématique, basé sur les connaissances les plus modernes, malgré sa meilleure volonté, est destiné à être relégué à l'arrière plan dans la compétition internationale.

Les facteurs de limitation suivants influencent le développement du sportif:

- Aptitude/volonté/esprit de risque/endurance
- Ecole/formation/profession
- Service militaire
- Temps/argent
- Réintégration à la fin de la carrière sportive
- Degré de priorité accordé au sport d'élite

La voix d'un «mentor»

Depuis six ans, Daniel Plattner est l'un des «mentors» de l'Aide sportive suisse. Il est l'un de ces hommes de confiance qui assurent la liaison entre la direction de la Fondation et les athlètes. Il a par ailleurs été nommé à la direction technique de l'équipe suisse d'athlétisme. La question le touche de près et il est particulièrement qualifié pour donner son avis: «Pour moi, le développement du sport d'élite n'est plus possible sans l'Aide sportive. Les obligations de ceux qui entendent briller sur le plan international sont telles qu'elles posent des problèmes presque quotidiens. La vie de famille, la profession, doivent passer au second plan. Il faut beaucoup de temps et beaucoup d'argent pour suivre le rythme: entraînement

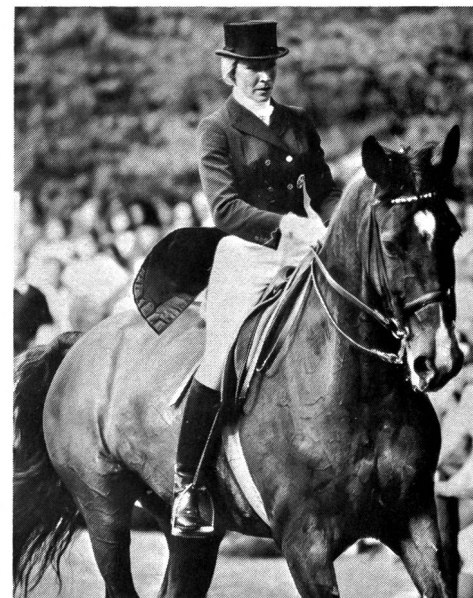
journalier, périodes de repos complet indispensables, soins (massages, sauna), contrôles médico-sportifs, déplacements à l'étranger en dehors des rencontres financées par sa Fédération. Comment, sans un soutien souvent important, un jeune talent arriverait-il à faire face à un tel programme?»

Daniel Plattner ajoute: «En Suisse, nous avons opté pour un sport qui ne demande aucun soutien à l'Etat. Cela ne veut pas dire que l'on doit renoncer à toute progression. L'Aide sportive suisse est là pour compenser certains désavantages de la formule choisie. C'est pourquoi cette institution est indispensable et qu'elle mérite d'être aidée à son tour. L'avenir du sport d'élite en Suisse en dépend.»

(Voir également notre rubrique «Bibliographie», page 286)

De l'or pour Christine Stückelberger

La sympathique spécialiste de dressage Christine Stückelberger n'aurait pas pu assumer le coûteux programme de préparation qui l'a conduite à la médaille d'or individuelle à Montréal sans l'assistance de l'Aide sportive suisse. Il lui fut ainsi permis de bénéficier de l'enseignement de l'un des meilleurs maîtres d'équitation du monde, Georg Wahl, et de se soumettre à un entraînement vraiment intensif. «Granat», son fidèle cheval, n'a pas été oublié. Pour le cavalier qui entend participer aux principales épreuves internationales (cette participation est indispensable à qui veut réussir), le transport



de son cheval ne manque pas de poser des problèmes. Ils ont été résolus, à la grande satisfaction de tous les sportifs suisses qui ont pu fêter Christine Stückelberger comme la seule médaillée d'or suisse aux Jeux olympiques de Montréal.

La «force de frappe» de Michel Broillet

L'haltérophile genevois Michel Broillet n'a pas été particulièrement chanceux aux Jeux olympiques de Montréal. L'accident musculaire dont il a été victime alors que, pour lui, une place

sur le podium était en vue, l'a empêché de récolter les fruits d'un long et patient travail.

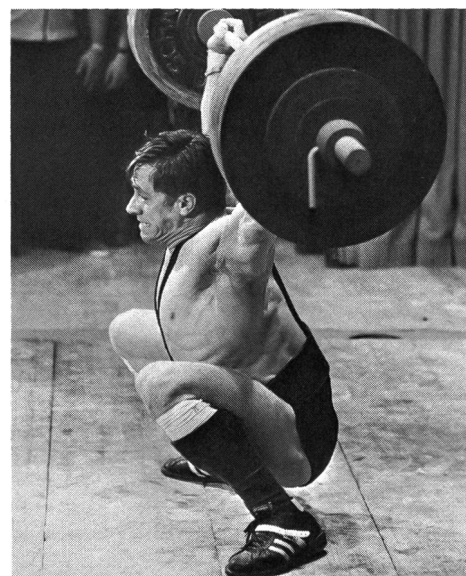
Michel Broillet n'en est pas moins le premier Suisse qui, depuis 40 ans, a réussi à se hisser parmi l'élite mondiale, dans un sport où les représentants des pays de l'Est ont pris une avance considérable et où les anabolisants faussent parfois toutes les données.

Dans le cas du Genevois, l'Aide sportive suisse est intervenue sous la forme de compensation de perte de salaire et, surtout, dans le domaine de l'assistance médico-sportive et pour les questions d'alimentation. Une force de la nature comme Michel Broillet ne peut évidemment pas se nourrir de biscottes...

39 genres de sport – 337 athlètes – 6 équipes

En 1976, 337 athlètes masculins et féminins, ainsi que 6 équipes, ont été conseillés, assistés ou soutenus financièrement pour un montant total de contributions de 869412 fr. 60.

	Elite Légiti- mation A	Elite Légiti- mation B	Elite Légiti- mation C	Sans légiti- mation	Total
AeCS (vol à voile)	—	4	2	—	6
ASPM (polyathlon militaire)	4	2	2	—	8
Athlétisme	7	5	10	3	25
Aviron	—	6	5	12	23
Basketball	—	—	—	—	—
Biathlon	—	5	—	—	5
Bobsleigh	7	2	2	—	11
Boxe	—	2	3	—	5
Canoe	3	6	4	3	16
Course d'orientation	3	5	4	—	12
Curling	4	—	—	4	8
Cyclisme, Cross	1	2	—	—	3
Cyclisme, Piste/route	3	4	3	3	13
Cyclisme en salle	3	4	3	—	10
Équitation	5	8	—	2	15
Escrime	8	6	2	2	18
Football (équipe nationale des juniors)	—	—	—	—	—
Golf	4	—	1	—	5
Gymnastique artistique, Dames	—	4	4	—	8
Gymnastique artistique, Messieurs	3	4	7	—	14
Haltérophilie	1	2	—	—	3
Handball	—	—	—	—	—
Hockey sur glace	—	—	—	—	—
Hockey sur terre	—	—	—	—	—
Judo	—	2	2	—	4
Lutte	1	2	2	—	5
Natation	1	2	8	3	14
Patinage	2	3	2	1	8
Patinage à roulettes	1	1	—	—	2
Ski nautique	1	2	2	—	5
Ski nordique	7	4	3	15	29
Tennis	1	2	4	—	7
Tennis de table	—	—	1	2	3
Tir	4	4	3	2	13
Tir à l'arbalète	2	1	—	—	3
Tir à l'arc	—	5	—	—	5
Trampoline	—	2	3	—	5
Volleyball	—	—	—	—	—
Yachting	8	16	2	—	26
Total	80	120	85	52	337



Garde-frontière et athlète d'élite

Comme Michel Broillet (garde municipal à Vernier), Franz Renggli est fonctionnaire. Garde-frontière, il traque le contrebandier par monts et par vaux dans les Grisons, ce qui ne l'empêche pas de courir aussi après les succès en ski de fond.

Franz Renggli est l'un des bénéficiaires de la création du centre des garde-frontière de Splügen. Il a néanmoins eu besoin, lui aussi, de l'Aide sportive suisse: c'est que les camps d'entraînement d'été sur glacier et les stages en Scandinavie prennent beaucoup de temps sur l'horaire d'un garde-frontière, comme d'ailleurs les compétitions en Suisse et à l'étranger. Sur le plan financier, le développement constant du matériel pose également des problèmes. Franz Renggli a pu les résoudre et l'Aide sportive suisse n'y est pas étrangère.